Le projet VeTerrA est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional.

La raréfaction des vétérinaires en milieu rural est-elle ou non prise en compte par les politiques de développement territorial ?

Le cas de l'Auvergne

Charlotte ALESSIO, Marie-Cécile DEPIS et Elodie CHIERICO sont trois étudiantes ingénieures du campus agronomique de Clermont-Ferrand. Spécialisées en Ingénierie du Développement Territorial, elles poursuivent leur 3éme et dernière année de formation.

Projet collectif étudiant mené dans le cadre du projet de recherche VeTerrA

Novembre 2013 - Mars 2014

Contexte et objectifs de l'étude exploratoire menée dans le cadre de la tâche 3

Objectif de VeTerrA: Explorer les conditions susceptibles de favoriser l'installation des vétérinaires dans les territoires du Massif Central.

Objectif de la tâche 3:

- Dresser le bilan des actions publiques pouvant favoriser l'installation des vétérinaires ;
- Analyser les conditions d'application et les effets de ces politiques et mesures sur les territoires,
- Comparer les territoires présentant des évolutions contrastées au travers de quatre monographies.

Quatre monographies choisies pour leur diversité géographique, la variété des jeux d'acteurs, des résultats obtenus et des effets induits.

Problématique

Rechercher et analyser les liens éventuels entre politiques publiques (sanitaires, économiques, agricoles, d'accueil de populations...) et installation de vétérinaires en milieu rural.

Démarche de l'étude

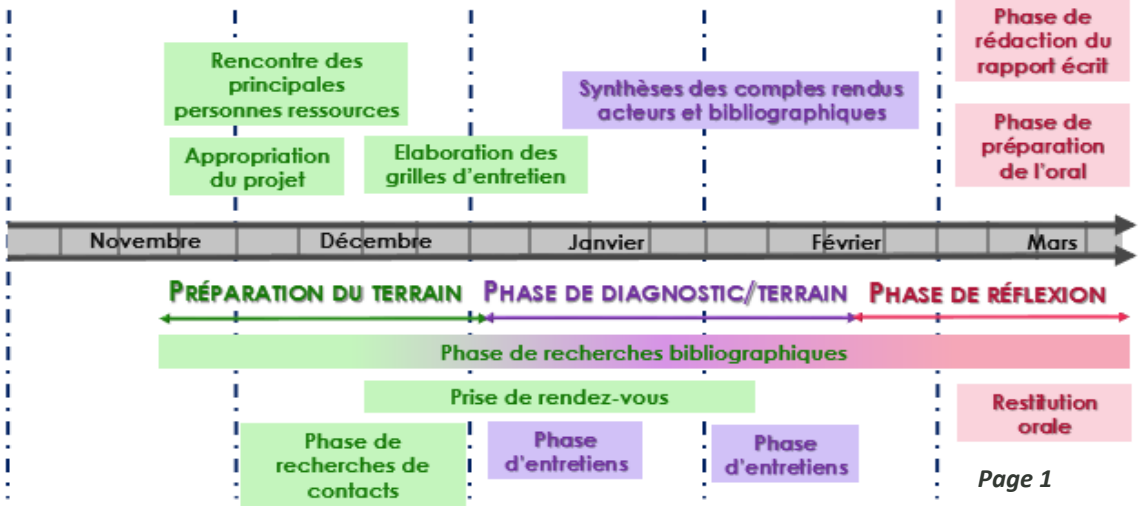

Les moyens de l'action publique sanitaire vétérinaire : l'exemple du mandat sanitaire

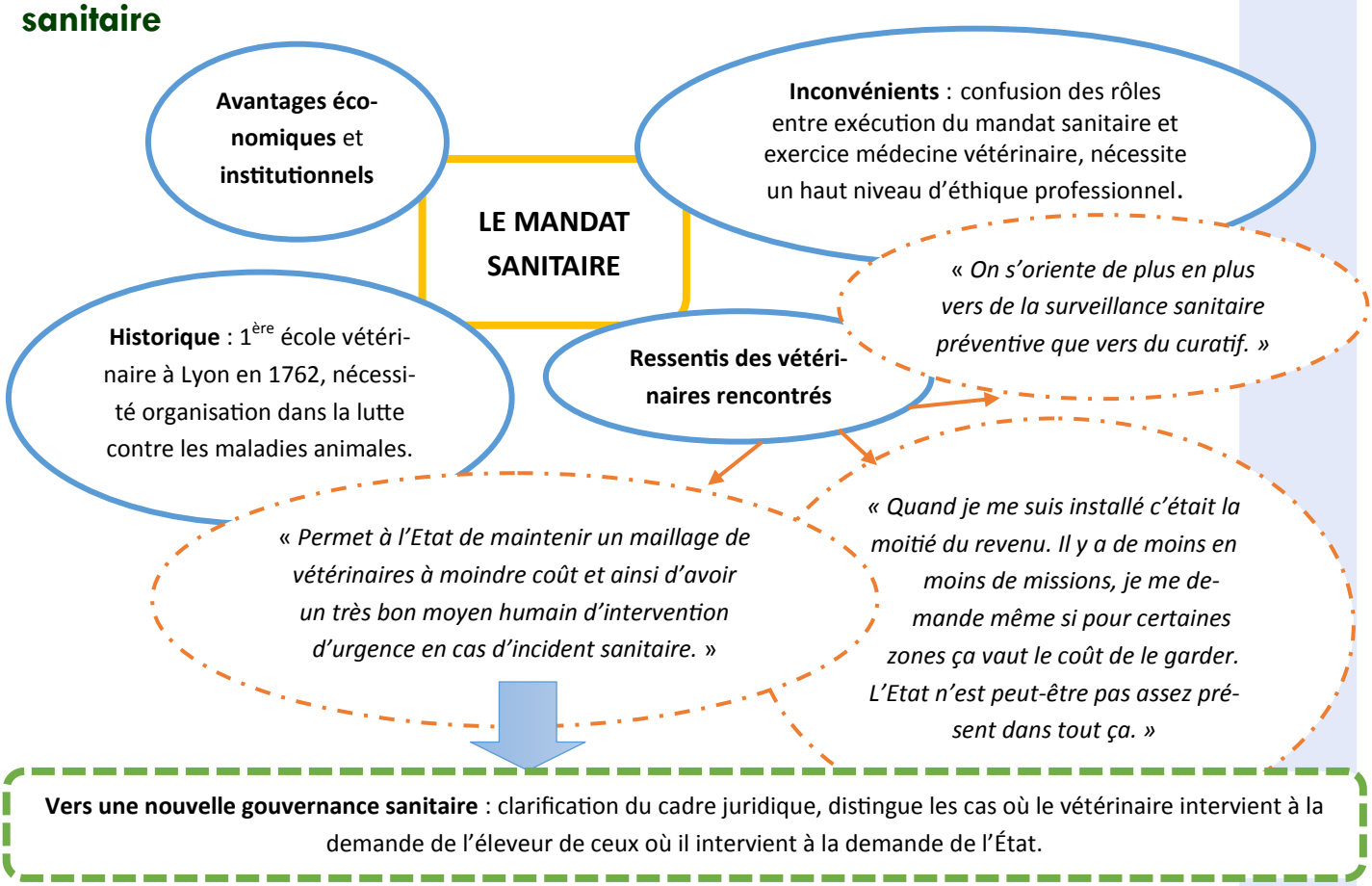

Les politiques publiques ayant un effet direct ou indirect sur l'installation des vétérinaires en milieu rural

	Politiques	Echelles	Description
Politiques sanitaires	Mandat sanitaire	Nationale et départementale	Attribué à un vétérinaire libérale lui permettant d'intervenir dans les « maladies légalement réputées contagieuses ».
Politiques d'aménagement des territoires	Zone de revitalisation rurale	Nationale, départementale et locale	Permet une exonération d'impôt sur les bénéfices et de la contribution économique territo-
Politiques d'accueil et d'attractivité	Accueil et attractivité	Régionale, départementale et locale	Amélioration de l'attractivité et de l'offre globale en s'inscrivant dans la durée et en agissant sur les activités économiques, la réceptivité et l'habitabilité.
Politiques de développement économique	Résidence d'entrepreneurs	Régionale	Portée par l'ARDTA, elle permet au porteur de projet de se constituer une « bulle créative ».
	Micro-entreprises	Régionale (anciennement départementale)	Financement d'installation et de création de micro-entreprises en milieu rural via l'instruc-
	Plateforme d'initiatives	Nationale, régionale et départementale	Mise à disposition des porteurs de projet des moyens financiers et humains destinés à optimiser leur démarrage et à maximiser leur chance de réussite.
Politiques agricoles	Politique agricole	Mondiale, européenne et nationale	Programme d'interventions agricoles et rurales en faveur du développement de filières

Initiatives locales en faveur de l'installation de vétérinaires ruraux en Auvergne

BELLENAVES (Allier)

des vétérinaires qui se connaissaient déjà et souhaitaient se spécialiser autour d'activités complémentaires

Regroupement : mutualiser des moyens et des compétences

Contexte (1)	Association par interconnaissances, souhait de travailler ensemble, volonté de préserver une qualité de vie
Rôle de l'action publique (2)	Collectivités territoriales et CC: pas d'aide à l'installation ni à la reprise
RESULTATS (3)	Regroupement de 5 vétérinaires: 2 couples et une salariée, cabinet polyvalent - « Spécialisation interne » au cabinet : développement de la canine par les femmes, prise en charge de la rurale par les hommes. - Mutualisation des compétences par des renvois de clientèles inter-cabinets
MANQUE (4)	Peu d'implication des collectivités territoriales
ELEMENTS FACILITATEURS (5)	- Affinités personnelles - Choix d'orientations spécialisées pour une structure polyvalente - Développement de nouvelles activités - Capacité à mettre en réseaux des champs de compétences

CHABRELOCHE (Puy-de-Dôme)

un besoin social confronté à l'obligation de conventionner

Création d'une annexe en convention

(1)	Pas de vétérinaire rural à moins de 10-15km mais un besoin affiché par une vingtaine d'éleveurs
(2)	**- Echelle** intercommunale: **appui technique à l'organisation de réunions vétérinaires/éleveurs** **- Echelle** communale: **éventualité d'un appui matériel évoquée**
(3)	- Réunions vétérinaires/éleveurs: explication du travail en convention (prévention) - Création d'une annexe du cabinet à Noirétable ⇒ Demande caduque d'éleveurs, fermeture de l'annexe ⇒ Publication d'accueil de la part de la CC : « publicité » sanctionnée par Conseil de l'Ordre
(4)	⇒ Réticences éleveurs: convention (prévention), frein financier, demande caduque ⇒ Communication trop restreinte : pas de contacts organismes agricoles ⇒ Absence de véritable portage politique
(5)	Tentative de réflexion commune: 2 réunions entre éleveurs et vétérinaires

PAYS de VICHY (Allier) - CLUJ (Roumanie)

une coopération européenne assise sur des partenariats institutionnels

(1)	- Projet initialement axé « filière race charolaise » - Réseau professionnel entre agence de développement Vichy Val d'Allier, l'ARDTA, un vétérinaire enseignant déjà en Roumanie
(2)	- **Collectivités territoriales**: coopération ARDTA, Auvergne et Allier pour le financement - **Pays de Vichy**: accompagnement technique et humain
(3)	Installation de 3 vétérinaires roumains: un salarié à Puy-Guillaume depuis 2009, un associé à Cusset et un basé à Randan qui est reparti en Roumanie.
(4)	⇒ Différences culturelles et problème de reconnaissance de diplômes ⇒ Partenariat ponctuel non pérenne ⇒ Montage de projet pas assez anticipatif et initialement non ciblé vétérinaire
(5)	⇒ Coopération ARDTA, Allier (financement), Pays de Vichy (appui technique), vétérinaires ⇒ Accompagnement financier, technique et humain pour faciliter l'intégration localement

D'autres pistes à exploiter

Saint-Flour (Cantal)

Action du CG et de la CC Pays de St Flour pour renforcer l'attractivité du territoire

Murat (Cantal)

Développement télétravail ***mais***
Vétérinaire rural sans repreneur, clientèle amenée à se rattacher à une structure plus éloignée

Eric Février, un acteur pivot :
Maire St Mamet, Elu CG 15, Président SNVEL 15, Admin. SNVEL, académicien vétérinaire

Partenariats ENV

Stages, cliniques ambulantes tentatives d'initiation à la vie d'un vétérinaire en milieu rural

⇒ Cantal: collaboration active ENVT - GTV
⇒ Partenariat ENV Alfort- CG Cantal, tentative de coopération pérenne

Les clés de la réussite

- **Relationnel** de qualité entre vétérinaires et **éleveurs en demande;**
- **Orientations spécialisées** des vétérinaires au sein du cabinet;
- Réseaux de **compétences mutualisées** entre cabinets;
- Développement de **services innovants** axés sur la **prévention;**
- **Accompagnement humain** et appui technique de l'installation;
- **Coopération structurée** et efficace entre les acteurs de la profession agricole, vétérinaire et les collectivités;
- Volonté marquée des collectivités pour un **portage politique;**
- Immersion d'étudiants vétérinaires dans le quotidien d'un praticien rural par des **mises en situation** pédagogiques et **professionnalisantes.**

Des préconisations sous forme de scénarii prospectifs

A partir d'un état des lieux de la situation de la profession vétérinaire en territoires ruraux, nous avons élaboré trois scénarii contrastés dans une optique prospective sur l'évolution des dynamiques partenariales entre pouvoirs publics, vétérinaires et éleveurs. Ces trois modèles ont pour vocation de les représenter par une vision schématique simplifiée mais non **exclusive.**

Scénario 1 : Vers une autonomisation des acteurs de la santé animale...

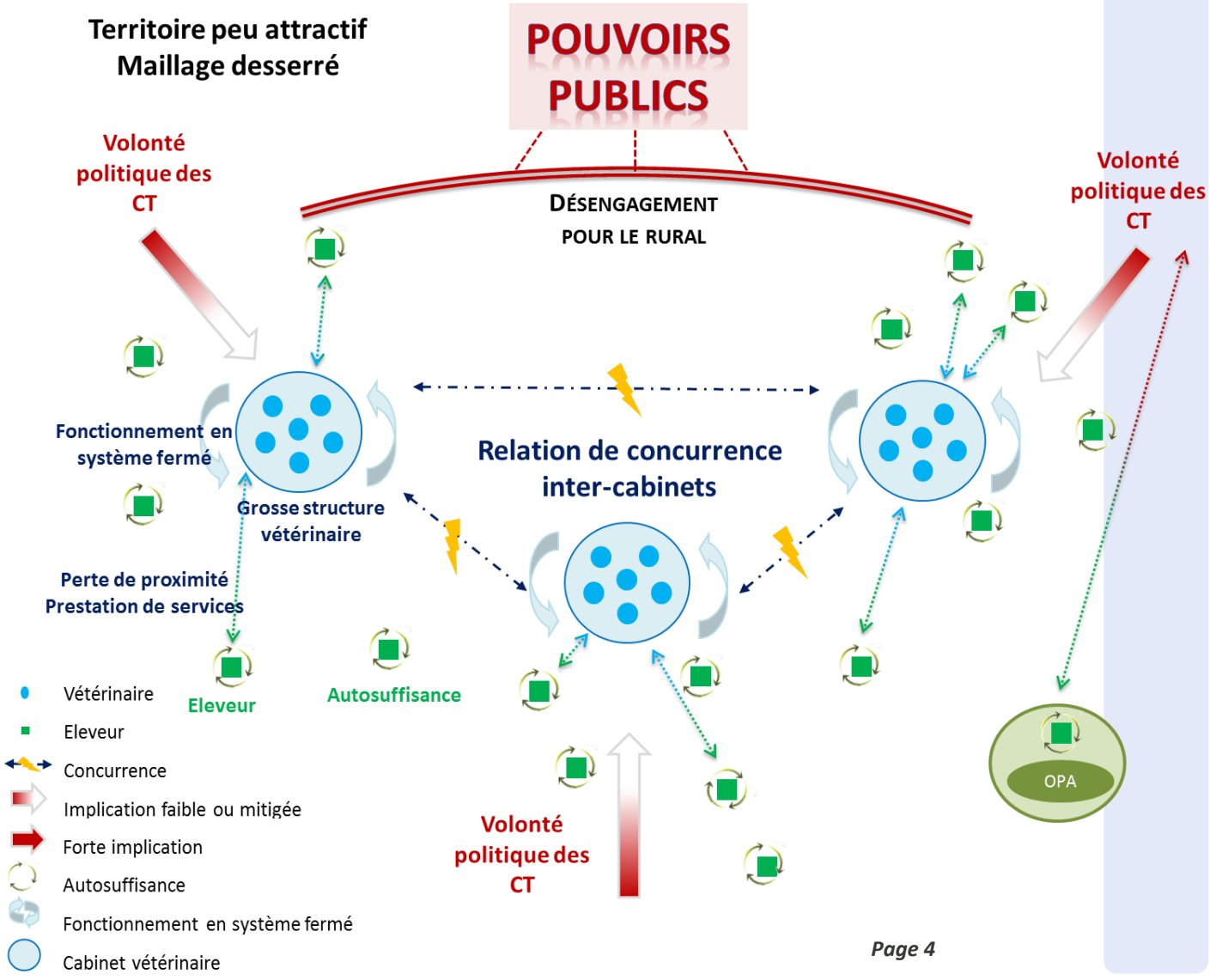

Les variables favorisant le scénario 1…

- Désengagement progressif des pouvoirs publics dans le cadre de sa mission de surveillance sanitaire;
- Orientation générale des politiques en faveur d'une métropolisation croissante au détriment des espaces ruraux, interstices entre les espaces urbains;
- Indifférence relative des acteurs locaux face au manque d'attractivité des territoires ruraux;
- Formation et technicité plus avancées des éleveurs aboutissant à une raréfaction de la demande et ainsi une dégradation de la relation éleveurs-vétérinaires;
- Evolution de cette relation vers une prestation ponctuelle entre deux « chefs d'entreprises »;
- Individualisme renforcé entre les cabinets vétérinaires fonctionnant en autarcie avec un univers concurrentiel très développé.

Scénario 2 : Vers une prise de conscience d'un « laisser-faire » actuel…

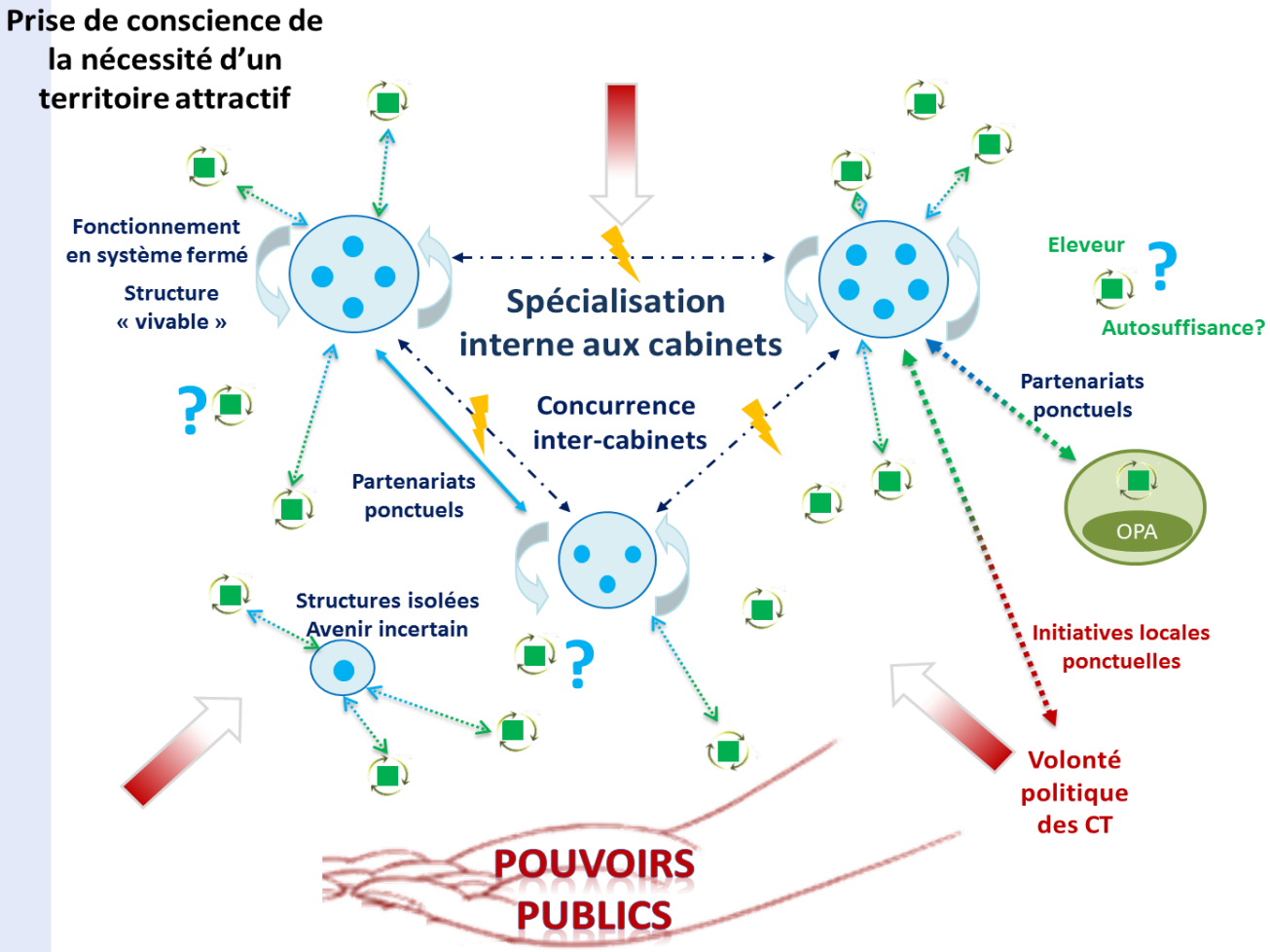

Les variables favorisant le scénario 2…

- Engagement fragile des pouvoirs publics et essentiellement axé sur des missions de surveillance sanitaire;
- Cabinets « vivables » et spécialisés en interne sans réseaux inter-cabinets;
- Fonctionnement en système fermé avec des partenariats inter-cabinets ponctuels;
- Intérêt fragile pour le rural avec une prise de conscience sur la nécessaire sensibilisation des étudiants vétérinaires;
- Relatif contentement face à la situation actuelle avec quelques initiatives locales et partenariats sans perspectives d'amélioration;
- Faible volonté politique dans le portage de projets pérennes;
- Emergence de l'autosuffisance de certains éleveurs : raréfaction voire disparition de l'acte vétérinaire.

Scénario 3 : Vers une dynamique collective cohérente et accompagnée...

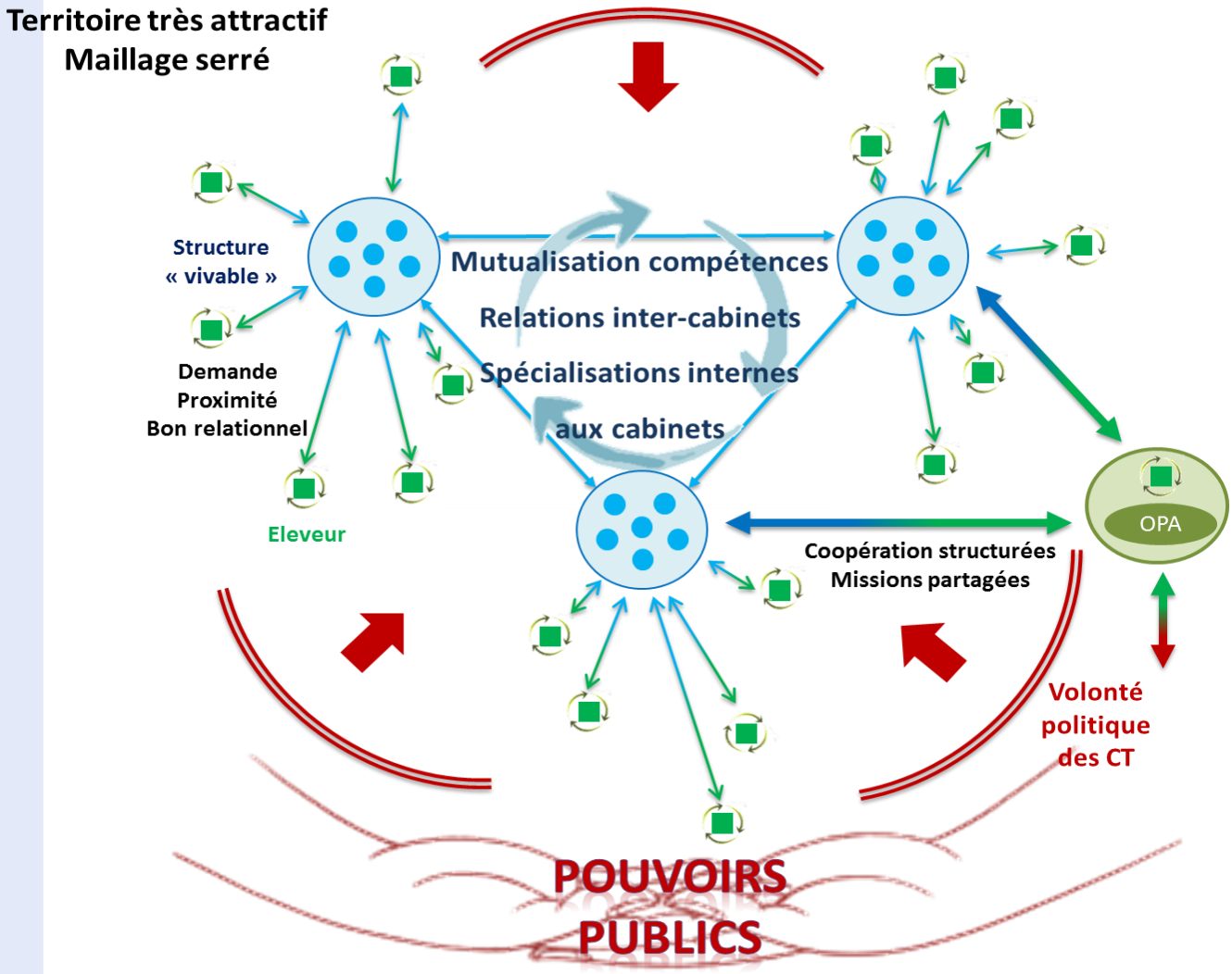

Les variables favorisant ce scénario...

- Délégation aux vétérinaires par les pouvoirs publics de responsabilités plus importantes et mieux reconnues par les éleveurs;
- Prise de conscience de l'importance d'une action collective et d'une mise en réseau des acteurs;
- Réseaux de compétences inter-cabinets et spécialisation interne aux cabinets;
- Développement de partenariats horizontaux et verticaux (vétérinaires/pouvoirs publics, pouvoirs publics/ collectivités);
- Partage de missions et coopération structurée entre OPA et vétérinaires;
- Sensibilisation accrue autour des espaces ruraux (mises en situation pédagogiques professionnalisantes)
- Cabinets « vivables » (5-7 salariés; rayon d'action maximal de 30 min) pour une proximité avec les éleveurs et une rentabilité économique acceptable;
- Développement d'une attractivité pérenne des territoires via des partenariats entre institutions;
- Structuration, impulsion et animation d'actions collectives entre praticiens via les Organisations Vétérinaires à Vocation Technique (OVVT) .

Toutes vos remarques et suggestions relatives aux informations présentées dans ce documents sont les bienvenues.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :
Christel BOSC (Co-responsable VetAgro Sup tâche 3 du projet VeTerrA) : christel.bosc@vetagro-sup.fr
Dominique VOLLET (Co-responsable IRSTEA tâche 3 du projet VeTerrA) : dominique.vollet@irstea.fr
Marie-Cécile DEPIS : marie-cecile.depis@vetagro-sup.fr
Elodie CHIERICO : elodie.chierico@vetagro-sup.fr
Charlotte ALESSIO : charlotte.alessio@vetagro-sup.fr